



Votre nouvelle Station d'épuration

**Retour
en images sur
2018-2019**

Pages 13 à 23

**Finances
communales:
bilan de l'année 2018**

Pages 4 à 7

Infos pratiques

Mairie

Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-15h

Mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-16h

Permanence des élus (avec ou sans RDV) :

Tous les vendredis de 17h30 à 18h30

Retrouvez toutes les informations pratiques de votre commune sur notre site web

www.couvron.fr

ou sur la page Facebook

[facebook.com/mairie.couvron](https://www.facebook.com/mairie.couvron)

Pour joindre votre mairie : 03.23.20.90.88

mairie@couvron.fr

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--------------------------------|-------|
| Infos pratiques / Vos commerces | P. 2 | <i>Activités & Sorties</i> | P. 17 |
| Edito | P. 3 | <i>Solidarité</i> | P. 20 |
| Les finances communales | P. 4 | <i>Enfance & Jeunesse</i> | P. 21 |
| Bilan des travaux 2018 | P. 8 | Idées de balades à Couvron | P. 24 |
| État-civil | P. 11 | Centenaire de la Libération | P. 28 |
| Les nouveaux arrivants | P. 12 | Arrêtez de vous enflammer !! | P. 29 |
| Retour en images sur 2018-2019 | P. 13 | La fête des voisins à Couvron | P. 30 |
| <i>Sports & Loisirs</i> | P. 13 | Les reconnaissez-vous ? | P. 31 |
| <i>Commémorations & Célébrations</i> | P. 15 | Votre agenda | P. 32 |

Vos commerces et artisans

Auto-école

Couvron Auto-école

7 ter rue du Colonel Chépy

03.23.22.77.97 - 06.80.23.83.05

legros.yannick@wanadoo.fr

Cours de Code : mardi de 17h à 19h - mercredi de 13h à 15h - jeudi de 14h à 17h - samedi de 13h à 15h

Entreprise du bâtiment et d'électricité

SARL PAWLAK

31bis rue du Colonel Chépy

03.23.25.76.09

Boulangerie-Pâtisserie

Maison Quenelle

1 rue de Fourdrain

03.23.21.13.01

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h45

Samedi de 7h30 à 12h30 et de 17h à 18h45

Dimanche de 7h30 à 12h30

Coiffeur

AL Coiffure

7 rue du Colonel Chépy

03.23.25.74.30

Salon ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Sur rendez-vous.

Bulletin d'information de la Commune de Couvron-et-Aumencourt.

Tirage : 450 exemplaires.

Conception : Commune de Couvron-et-Aumencourt. Impression : Alliance Partenaires Graphiques.

Ont participé à ce numéro : Laëtitia Forest, Dominique Leblond, Patrick Le Rézio, Claire Martiak, Carole Ribeiro, Gilbert Richard, Benoît Roger, Sophie Verlet. Avec l'aimable participation de Richard Lambert.

Crédits photos : Commune de Couvron-et-Aumencourt, Foyer Culturel, Patrick Le Rézio, Laurent Lefebvre, l'Union - Paul Lefèvre.

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve en préfaçant le dernier bulletin municipal de la mandature.

Comme vous pourrez le constater, l'année écoulée fut riche en activités, toutes illustrées dans ce numéro, mais également riche en travaux avec notamment la construction de la nouvelle station d'épuration mise en valeur sur la page de couverture. Opérationnelle depuis octobre 2018, les ultimes réglages nous permettront de vous la présenter lors de l'inauguration prévue à la rentrée.



Je souhaite revenir au travers de ces lignes sur le nouveau mode de collecte des déchets ménagers qui a profondément bouleversé vos habitudes et suscité de nombreuses réactions auxquelles il me semble indispensable de répondre.

Suite à la mise en œuvre de la redevance incitative en 2015, qui a permis pour la plupart des foyers équipés de bac, de réduire leur facture, le résultat a rapidement été probant puisque le volume des déchets ménagers résiduels a baissé alors que le volume des déchets recyclables a augmenté.

Fort de ce constat, et dans le cadre du renouvellement du marché de collecte, la Communauté de Communes, a mené une étude d'optimisation du service. Cette étude a démontré que les comportements observés sur le territoire permettaient dorénavant le passage à la quinzaine ainsi que de récompenser les bons gestes du tri par une nouvelle baisse de la facture des usagers.

Cette nouvelle organisation de collecte est assurée depuis le 1^{er} avril 2019 par SEPUR. Cette société fait preuve, comme le prévoit les clauses du marché, d'une plus grande rigueur par rapport à l'entreprise précédente, quant à la conformité des déchets recyclables. Ainsi, les sacs jaunes présentant des déchets non conformes ne sont plus collectés mais laissés sur place avec une étiquette mentionnant le ou les motifs du refus. Je vous précise qu'il ne s'agit en aucune manière d'un excès de zèle de cette nouvelle société mais tout simplement du respect des consignes données.

Certes, précédemment l'ensemble des sacs jaunes était ramassé, mais ceux non conformes étaient au mieux déposés dans le compartiment du camion des recyclables avec un risque de refus au centre de tri (coût du traitement : 306 € la tonne au lieu de 82 €), au pire déposés directement dans le compartiment des ordures ménagères envoyés à l'enfouissement (perte de recettes pour la collectivité).

Au travers d'échanges avec certains d'entre vous, il est apparu que les erreurs de tri étaient souvent de bonne foi. En effet, pour beaucoup, le pot de yaourt ou les suremballages plastiques par exemple, étaient considérés comme recyclables.

Afin de lever toute ambiguïté, plusieurs campagnes d'informations ont depuis été menées. Vous pouvez les retrouver dans le guide du tri disponible en mairie ou sur le site internet www.paysdelaserre.fr - rubrique « agir pour l'environnement ».

Les lois Grenelle 1 et 2 ainsi que la loi relative à la transition énergétique nous imposent dans un avenir proche la réduction de nos déchets. A ce titre, la taxe à l'enfouissement triplera d'ici 2025 (65 €/T contre 25 € aujourd'hui). Or le traitement des déchets ménagers dans le Département de l'Aisne se fait par enfouissement. Vous comprendrez donc aisément à la fois l'enjeu environnemental mais aussi financier pour les foyers de notre territoire.

Afin de garantir la salubrité publique, je vous remercie de bien vouloir reprendre vos sacs refusés et d'y soustraire les éléments non recyclables tels qu'ils sont mentionnés sur l'étiquette accolée. En cas de doute, vous pouvez contacter le service déchets du Pays de la Serre par téléphone au 03.23.80.77.22 ou par mail à l'adresse tri@paysdelaserre.fr. Une rencontre à votre domicile peut vous être proposée afin de vous aider à trier un sac refusé mais également pour vous informer des modes alternatifs de réduction des déchets (compostage, poules, colonnes à verres ...)

De même, je reste bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je fais le vœu au travers de cet édito que la commune puisse être citée en exemple sur la qualité du tri de ses habitants et je sais pour cela pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Bien amicalement
Carole RIBEIRO
Maire

« Les lois Grenelle 1 et 2 ainsi que la loi relative à la transition énergétique nous imposent dans un avenir proche la réduction de nos déchets. »

Les finances communales

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES 2018

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 8 avril 2019, a approuvé les Comptes Administratifs de l'année 2018.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des recettes perçues et des dépenses engagées au cours de l'année écoulée. A l'inverse du budget primitif, qui n'est qu'une prévision budgétaire, le Compte Administratif revêt un caractère définitif. Il permet de vérifier la bonne santé financière de la collectivité.

La présentation détaillée du budget est disponible sur www.couvron.fr rubrique « vie municipale » puis « finances ». Les budgets peuvent également être consultés en mairie sur simple demande.

CONCERTATION POUR LE BUDGET



Les dépenses de fonctionnement

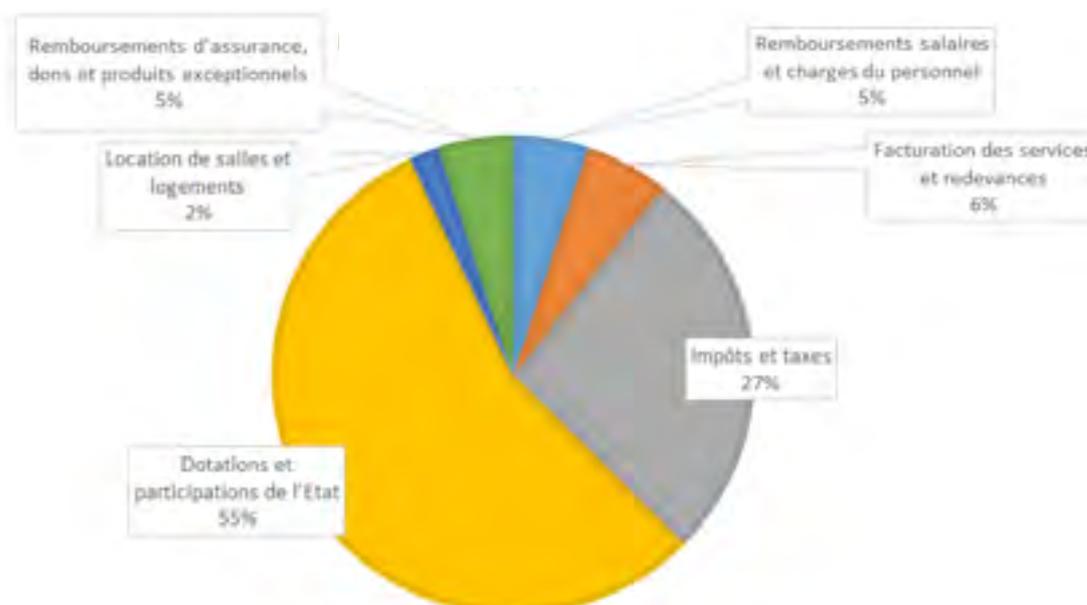
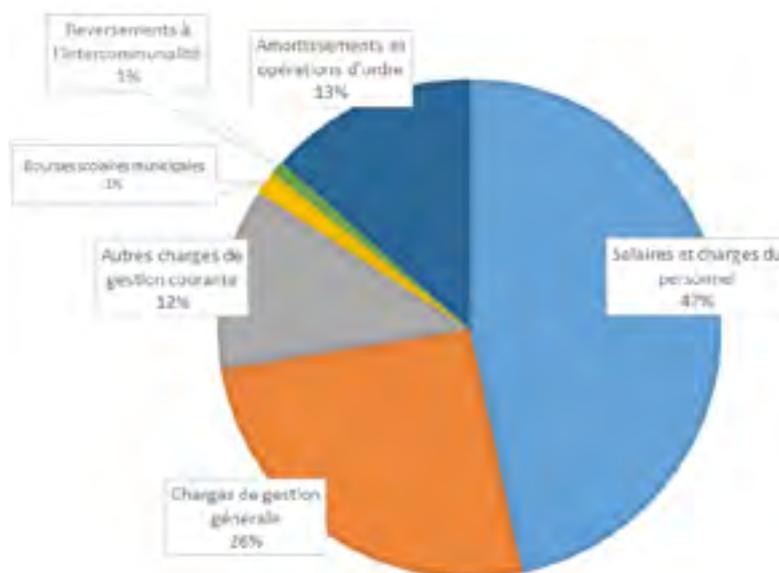
Il s'agit des dépenses « courantes », celles qui permettent à la commune d'assumer ses missions. Par exemple, il s'agit de :

- la rémunération des employés communaux (personnel administratif, agents techniques, ATSEM, agents d'entretien, personnel chargé de la surveillance des temps périscolaires).
- Les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et d'assainissement des bâtiments communaux.
- L'entretien des bâtiments et du matériel (réparations, maintenance, petits travaux d'amélioration).
- Les frais liés au fonctionnement de l'école (hors salaires du personnel enseignant).
- Les participations obligatoires au SDIS, au collège de Crécy-sur-Serre, à l'USEDA, ...
- Les dépenses liées aux fêtes et cérémonies (fête communale, commémorations, arbre de Noël, ...)

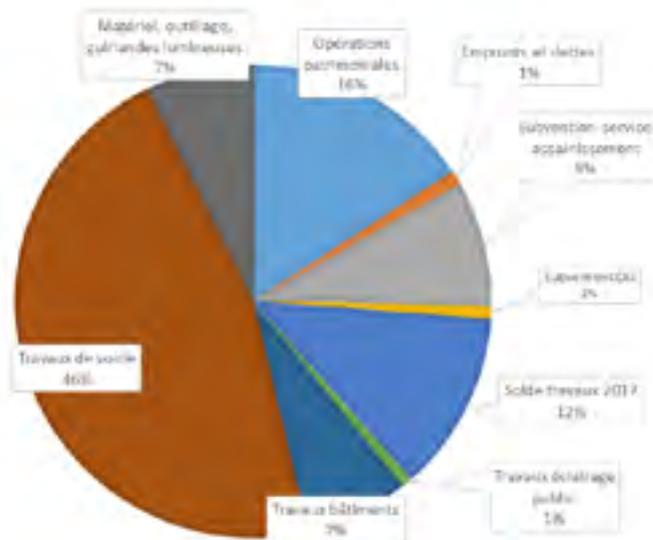
Les recettes de fonctionnement

Les recettes dites de fonctionnement sont principalement issues des dotations de l'Etat et de la fiscalité (taxe d'habitation et taxes foncières). Viennent ensuite la facturation des services rendus (garderie, locations de salles, photocopies, ...), les remboursements d'assurances et les dons.

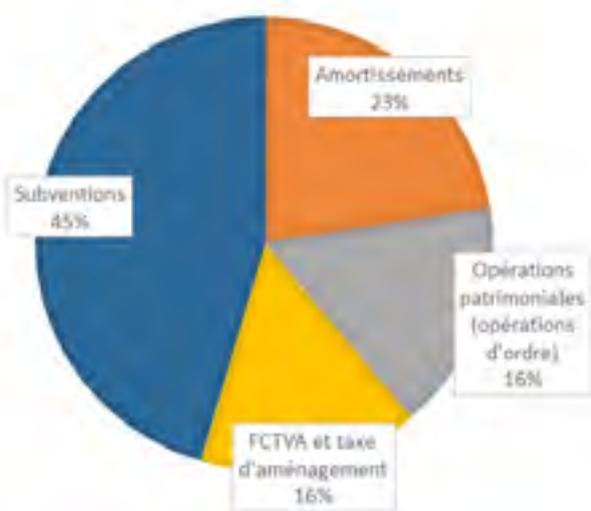
Fonctionnement 2018



Dépenses



Recettes



En 2018, la commune a investi principalement dans des travaux de voirie et d'acquisition de matériels. En voici un bref aperçu :

- Réfection complète de la rue de Fourdrain. Coût = 105 385 €
- Aménagement d'une sente piétonne rue du Tour de Ville. Coût = 31 814 €
- Réfection partielle de la rue Jean Mermoz. Coût = 25 555 €
- Rénovation de logements locatifs. Coût = 8 265 €
- Matériel et outillage de voirie. Coût = 16 665 €
- Connexion des chaufferies pour la mise en place d'une régulation contrôlée : 6 006 €
- Tableau Numérique Interactif à l'école. Coût = 2 548 €

Quels financements ?

Pour chaque projet d'investissement, la commune sollicite des subventions aux taux les plus élevés.

En 2018, 153 000 € ont été perçus au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et d'Aisne Partenariat Investissement,

Pour financer ses projets d'investissement, la commune dégage de l'autofinancement lors de l'élaboration de son budget primitif. En 2018, l'autofinancement s'élevait à 100 000 €.

L'autofinancement, c'est quoi ?

L'autofinancement résulte du solde positif entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. C'est aussi un indicateur de la bonne santé financière de la collectivité.

LE BUDGET 2018 EN QUELQUES CHIFFRES...

| | |
|---|---|
| 10 100 € | 480 € |
| MAINTENANCE DES BÂTIMENTS | SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS |
| 14 300 € | 12 256 € |
| FÊTES ET CÉRÉMONIES | RECETTES DES LOCATIONS (SALLES ET LOGEMENTS) |
| 890 € | 4 500 € |
| IMPRESSION DU TOUR DE VILLE N°67 | SUBVENTIONS VERSÉES AU CCAS |
| 1 185 € | 276 609 € |
| DONS DE MR JAMES SMALES | DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT |
| 85 500 € | 153 000 € |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE | SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT |

LES BUDGETS ANNEXES

La réglementation financière exige l'individualisation des Services Publics Industriels et Commerciaux dans des budgets annexes. La commune compte trois budgets annexes :

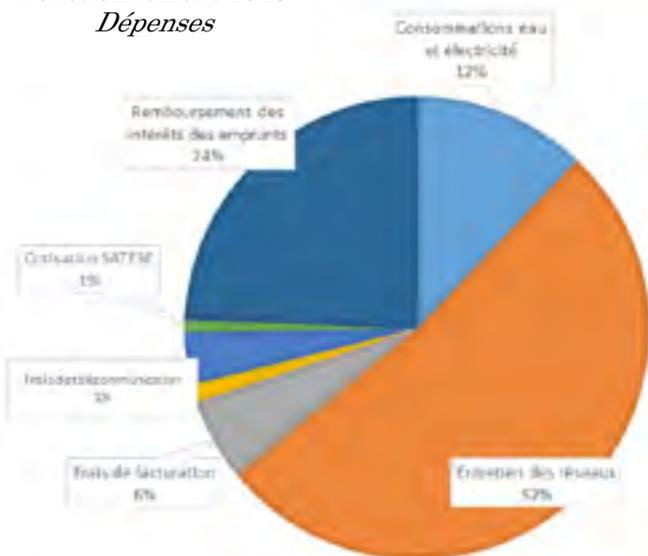
- **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT** : ce service comprend les recettes et les dépenses liées à l'assainissement des eaux usées communales (réseau de collecte, postes de relevage et station d'épuration). Depuis le 18 octobre 2018, la commune a opté pour une gestion déléguée de son service public de l'assainissement par le biais d'un contrat d'affermage avec la société VEOLIA.
- **SERVICE DE L'EAU** : ce service comprend les recettes et les dépenses liées au pompage, au stockage et à la fourniture d'eau potable au sein des foyers de la commune. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune a opté pour une gestion déléguée de son service public d'eau potable par le biais d'un contrat d'affermage avec la société VEOLIA.
- **SERVICE DES LOCAUX COMMERCIAUX** : ce budget retrace l'ensemble des opérations financières liées aux locaux commerciaux situés 7 et 34 rue du Colonel Chépy.

Vous pouvez retrouver la présentation détaillée de ces budgets sur www.couvron.fr

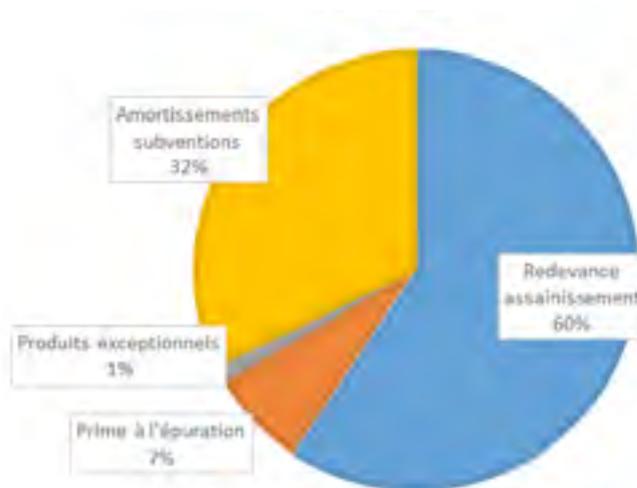
PRÉSENTATION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Ce budget a connu d'importants mouvements en 2018, en raison des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration. Retrouvez les détails de cette opération d'envergure en pages 8 et 9.

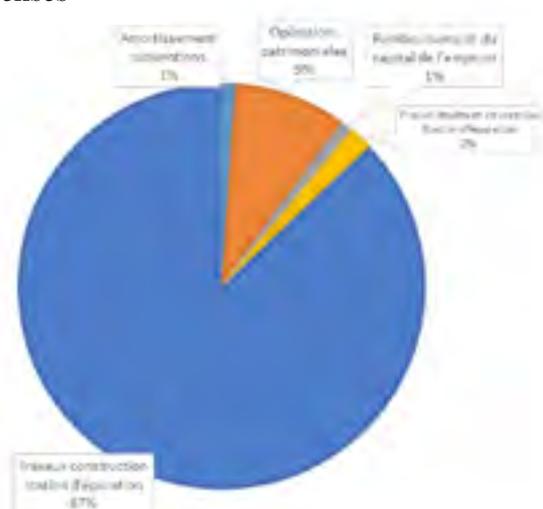
Fonctionnement 2018
Dépenses



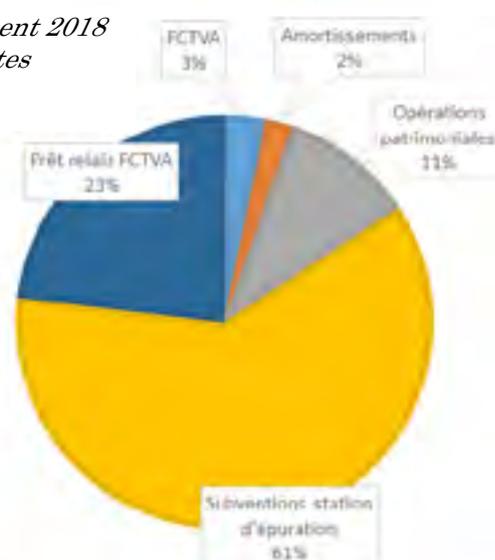
Fonctionnement 2018
Recettes



Investissement 2018
Dépenses



Investissement 2018
Recettes

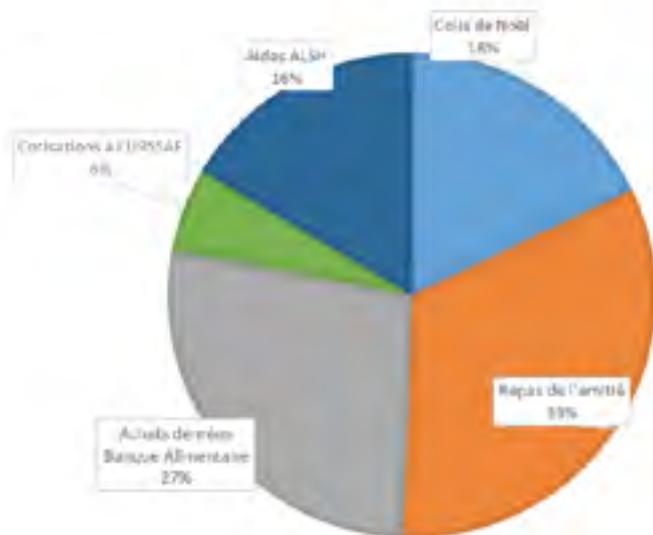


Le budget du C.C.A.S

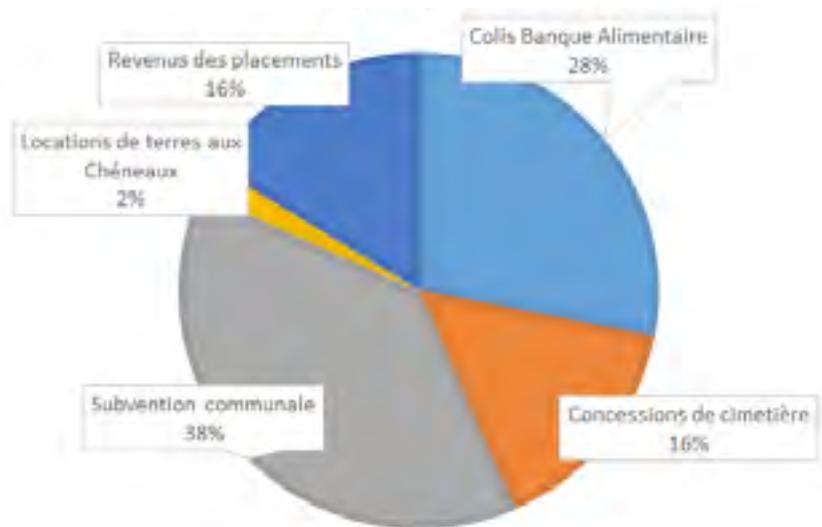
Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a une personnalité juridique propre. A ce titre, il est dirigé par un Conseil d'Administration composé à parts égales de membres du Conseil Municipal et de citoyens de la commune. Il a également un budget distinct de la commune. Le Compte Administratif du C.C.A.S a été adopté le 5 avril 2019 par le Conseil d'Administration.

Fonctionnement 2018

Dépenses



Recettes



En 2018, le C.C.A.S a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire (camion FORD Transit), mutualisé avec la commune. Cet investissement a été rendu possible grâce au remboursement de placements qui avaient été effectués en 2009. Le financement provient pour 85 % du CCAS (15 875 €) et 15 % de la commune (3 000 €). Ce véhicule était indispensable pour le transport des denrées distribuées dans le cadre de la Banque Alimentaire.

Les aides du C.C.A.S

AIDE AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Le C.C.A.S a mis en place des aides pour les enfants de la commune qui participent aux accueils de loisirs et séjours à thèmes organisés par la Communauté de Communes du Pays de la Serre.

Pour l'été 2019, les aides sont les suivantes :

- ALSH 5 jours : 15 € par enfant
- ALSH 4 jours : 12 € par enfant
- ALSH 3 jours : 9 € par enfant
- Mini camp 5 jours : 30 € par enfant
- Séjour à thème : 50 € par an et par enfant

L'aide du C.C.A.S n'est attribuée qu'une seule fois par an pour les séjours à thème, au choix des familles (hiver ou été).

Les enfants en garde alternée non domiciliés officiellement sur le territoire de la commune ne peuvent bénéficier de cette aide.

Ce régime d'aide s'appuie sur des critères sociaux : l'aide n'est attribuée qu'aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 750 €.

BANQUE ALIMENTAIRE

Tous les 3^e jeudis du mois, les bénévoles du C.C.A.S organisent la distribution de colis de denrées alimentaires à destination des foyers modestes. Le prix du colis est fixé à 3 €.

Pour être éligible, il ne faut pas dépasser les plafonds fixés par le Conseil d'Administration du C.C.A.S :

| Composition du foyer | Plafond |
|--------------------------|---------|
| 1 personne | 650 € |
| 2 personnes | 850 € |
| 3 personnes | 1050 € |
| 4 personnes | 1250 € |
| 5 personnes | 1450 € |
| 6 personnes | 1550 € |
| Par pers. supplémentaire | 180 € |

Le plafond est calculé à partir de l'ensemble des revenus du foyer (salaires, retraites, allocations familiales, allocation logement, pensions, RSA, indemnités de chômage, pension d'invalidité, ...) desquels sont déduits le loyer sans les charges.

Bilan des travaux 2018

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

La commune a réalisé en 2018 un investissement important avec la construction de sa nouvelle station d'épuration des eaux usées d'une capacité de 1300 « équivalent habitants », sur le site de l'ancienne base militaire, aujourd'hui propriété de la société MSV France.

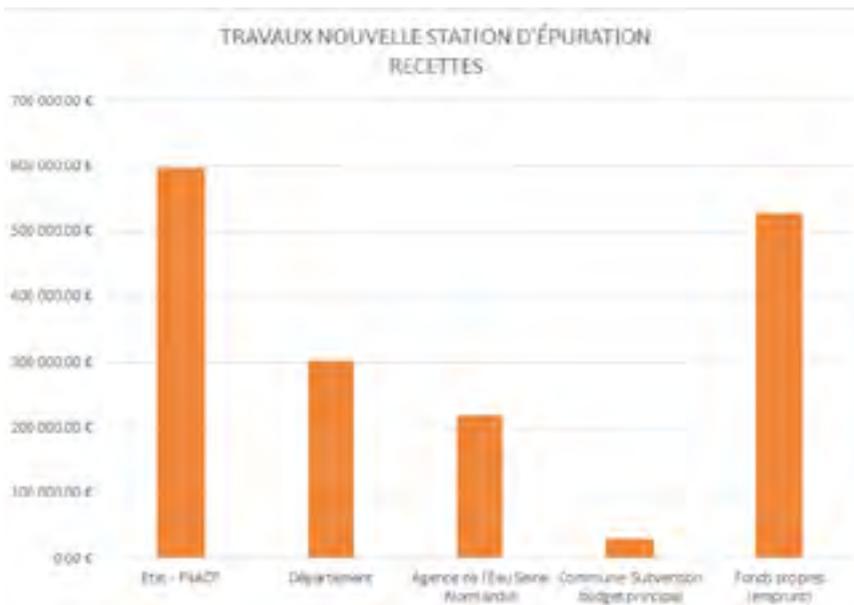


Visite du Préfet le 18 juillet 2019

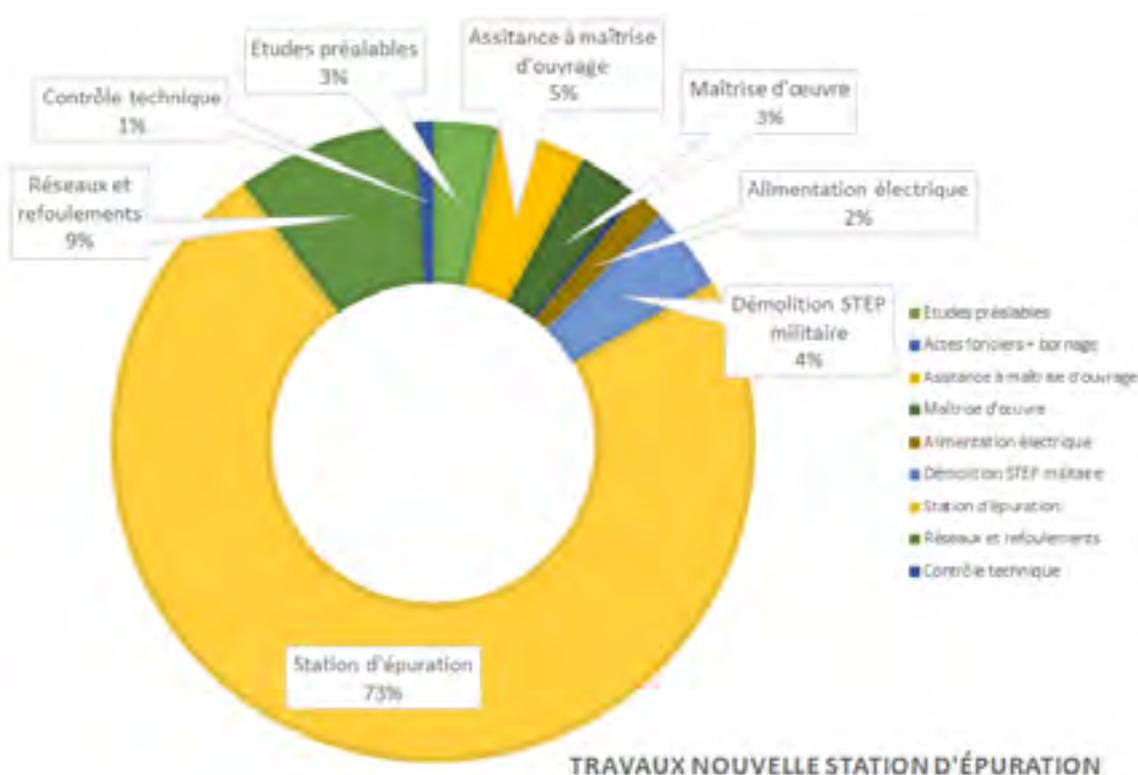
La station d'épuration située route de Pouilly sera démolie au cours du second semestre 2019, après vidange et curage des anciens lits d'infiltration. Un étang communal verra le jour courant 2020, en lieu et place de l'ancien équipement.

La commune a également entrepris la démolition de la station d'épuration située sur l'ancienne base militaire, auparavant exploitée par l'armée.

Le projet global estimé à 1 595 810 € hors taxes a été financé à 80% par l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département de l'Aisne dans le cadre du Contrat de Redynamisation des Sites de la Défense.



Les travaux de démolition n'étant pas totalement achevés à la date de parution du présent « Tour de Ville », un bilan financier provisoire vous est présenté ci-contre.





22 février 2018



8 mars 2018



22 mars 2018



3 mai 2018



31 mai 2018



28 juin 2018



19 juillet 2018



29 novembre 2018

TRAVAUX DE VOIRIE

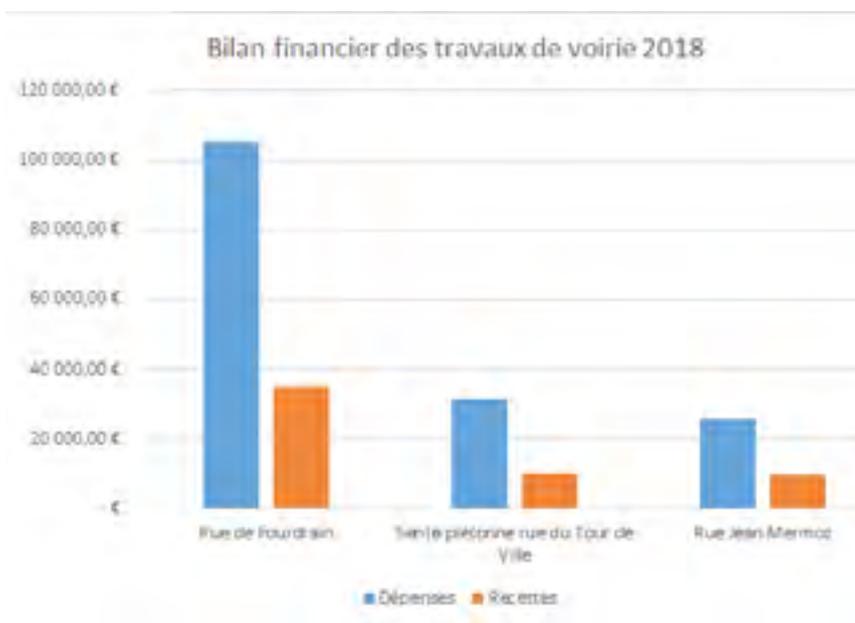
La commune a réalisé en 2018 des travaux de réfection de voirie rues de Fourdrain, du Tour de Ville et Jean Mermoz.



Rue de Fourdrain



Sente piétonne rue du Tour de Ville



Ces travaux de voirie ont été financés grâce au soutien du Département de l'Aisne dans le cadre du dispositif « Aisne Partenariat Voirie ».

Pour sécuriser l'accès au village via la départementale D543, un nouveau ralentisseur a été créé rue de Fourdrain.

Toujours rue de Fourdrain, neuf branchements d'eau potable en plomb ont été remplacés à l'occasion des travaux de voirie pour un montant de 22 326 € TTC.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUES DE VIVAISE ET DU TOUR DE VILLE

Ces travaux réalisés par l'entreprise GEPELEC sont cofinancés par la Commune et la Communauté de Communes du Pays de la Serre. Les travaux sont actuellement en cours et devraient s'achever en septembre. Le coût estimé s'élève à 90 694,32 € TTC (part communale).



Etat-civil 2018-2019

PARRAINAGES CIVILS

Le 6 octobre 2018, M. et Mme BLOT Jérémy domiciliés 1 rue Jean Richepin, ont choisi comme parrains et marraines pour leurs enfants **Adrien** et **Enzo** : M. MONTEREAU Alexandre, Mme OBLET Mélanie, M. PAINVIN Angelo et Mme QUENTIN Audrey



NAISSANCES

Le 5 août 2018 est né à Saint-Quentin **Eden ROYER**, fils de Guillaume ROYER et de Julie LE RÉZIO domiciliés 9bis, rue du Château.

Le 31 octobre 2018 est née à Chauny **Rachel BERNARD**, fille d'Eddy BERNARD et de Jennifer DERUELLE, domiciliés 6, rue Jean Mermoz.

Le 20 novembre 2018 est née à Laon **Margaux DEBOFFLES**, fille de Mathieu DEBOFFLES et Maryline TEIXEIRA domiciliés 14, rue de la gare.

Le 23 novembre 2018 est née à Laon **Maëlys MAQUIN**, fille de Maxime MAQUIN et d'Élodie BOUDINOT, domiciliés à Laon.

Le 4 décembre 2018 est née à Laon **Lyana JEAN-LOUIS**, fille de Frédéric JEAN-LOUIS et de Mélanie JONNEAU, domiciliés 14, rue Paul Claudel.

Le 14 décembre 2018 est né à Laon **Liam PRUD'HOMME**, fils de M. et Mme PRUD'HOMME Loïc, domiciliés 15, rue de la Gare.

Le 26 février 2019 est né à Laon **Kyllian PETIT**, fils de Julien PETIT et de Kimberley LECLERE, domiciliés 20bis, rue Jean Richepin.

DÉCÈS

Le 4 septembre 2018 est décédé **Serge LEMPEREUR**, âgé de 56 ans, domicilié 24, Rue Jean Mermoz.

Le 1^{er} octobre 2018 est décédé **Michaël MALJEAN**, âgé de 43 ans, domicilié 16, rue de la Gare.

Le 23 octobre 2018 est décédée **Stéphanie KARAS** née **STARZENSKA**, âgée de 89 ans, domiciliée à Crécy-sur-Serre.

Le 9 novembre 2018 est décédé **James NOIRET**, âgé de 55 ans, domicilié 15, rue de Vendôme.

Le 26 décembre 2018 est décédée **Alexandra MONNIER**, âgée de 40 ans, domiciliée 9, rue Jean Mermoz.

Le 29 janvier 2019 est décédée **Jeanne FRANÇOIS** née **MICHAUX**, âgée de 87 ans, domiciliée 2, Place du Quartier Mangin.

Le 13 février 2019 est décédée **Geneviève FLEURY** née **WASYL**, âgée de 87 ans, domiciliée 3, rue du Château.

Le 4 mars 2019 est décédée **Micheline GERNEZ** née **LAPLACE**, âgée de 74 ans, domiciliée 32, rue de la Verdure.

Le 8 mai 2019 est décédé **Alain RENAUX**, âgé de 73 ans, domicilié 10, rue de Monceau.

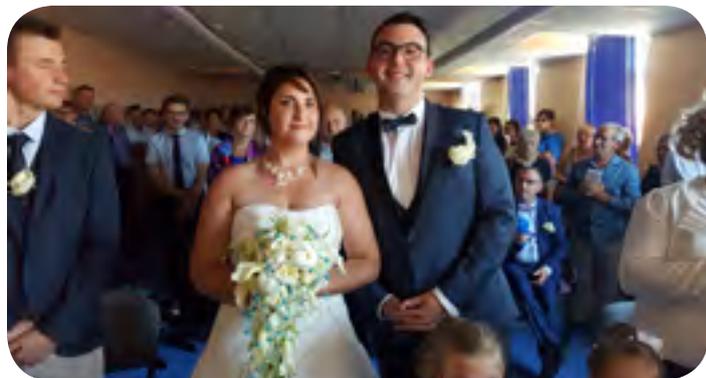
Le 29 mai 2019 est décédé **Michel LERMINIAUX**, âgé de 65 ans, domicilié 26, rue de la Verdure.

MARIAGES

Le 18 août 2018 se sont mariés en mairie **Adonis DOFFIN** et **Sandra DOUTÉ** domiciliés 5bis, rue de Monceau.

Le 14 février 2019 se sont mariés en mairie **Sébastien ARTEIL** et **Cindy BONTEMPS** domiciliés 13, rue du Colonel Chépy.

Le 29 juin 2019 se sont mariés en mairie **Antoine VAROQUEAUX** et **Morgane LEBEGUE** domiciliés 2bis, rue de Vivaise.

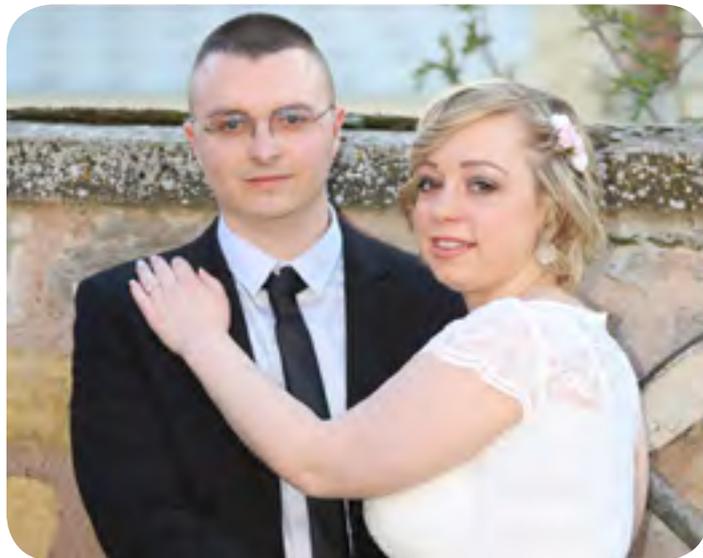


Le 20 juillet 2019 se sont mariés en mairie **Patrick THÉRY** et **Angélique CALLAND** domiciliés 4, rue Jean Richepin.

P.A.C.S

Le 23 novembre 2018 se sont pacés en mairie **Simon NOBECOURT** et **Justine HINCELIN** domiciliés 7, rue de la Verdure.

Le 30 mars 2018 se sont pacés en mairie **Adrien CHANTEREAUX** et **Wendy DECK** domiciliés 2, place de l'église.



100 ANS !

Madame Yvonne CERVEAUX est née TRIQUENAU à Paris le 29 juin 1919.

Son père, qu'elle a très peu connu, était instituteur et professeur de violon. Après un passage dans le sud de la France avec ses deux frères et sa sœur, elle s'installe dans l'Aisne. Suite à son mariage en 1937, elle réside à Laon jusqu'en 1969, année où elle arrive à Couvron dans la maison de sa belle-mère.

Veuve depuis 1987, elle s'intéresse à la vie de la commune. Aujourd'hui sa santé ne lui permet plus d'être active, elle abandonne le jardinage en 1998, le crochet et les mots fléchés. C'est dans ce même jardin que s'est glissé un joli chaton qui l'accompagnera quelques années et dont elle garde la photo près d'elle.

Désormais, elle regarde les jeux télévisés et attend la visite du personnel de l'ACAPA (service d'aide à domicile). Souriante et toujours de bonne humeur, elle aime particulièrement raconter des épisodes de sa vie.

Elle est très entourée par ses trois enfants, ses six petits-enfants, ses dix arrières petits enfants et ses deux arrières-arrières petits enfants, qui lui téléphonent ou lui rendent visite régulièrement.



Les nouveaux arrivants

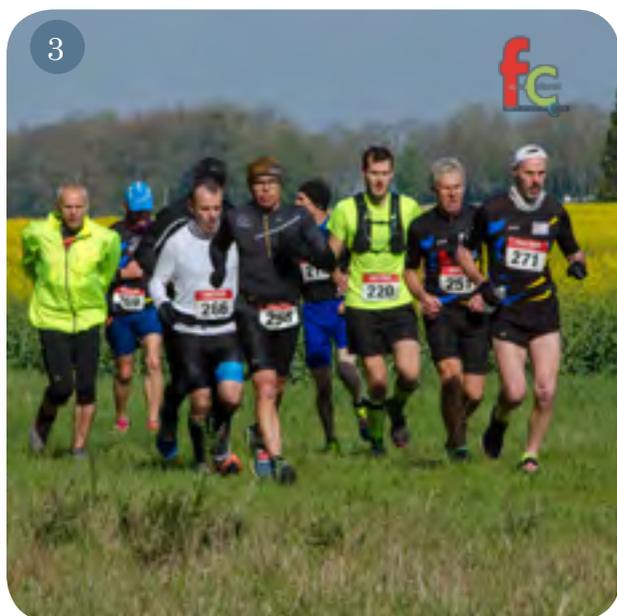
M. Simon NOBÉCOURT et Mme Justine HINCELIN au 7, rue de la Verdure.
M. et Mme Gilles JONNEAUX au 9, rue de Vivaïse.
Mme Sylvie SCULFORT au 8, rue Jean Richepin.
Mme Isabelle DUMORTIER ROBAK au 4, rue Paul Claudel.
Mme Angélique DOCTRINAL au 40, rue du Colonel Chépy.
M. Nicolas LEMPEREUR au 3, Résidence Chenonceaux.
M. et Mme Laurent VALADE au 7, rue des Bois.
Mme Patricia BEAUVAIS au 28, rue du Colonel Chépy.
Mme Amandine DEFER au 1B, Place du Quartier Mangin.
M. et Mme Freddy WARET au 8, rue du Château.
M. Cyrille ELOY et Mme Charlotte NIAY au 12, rue du Tour de Ville.
Mme Valérie TENNELIER au 21, rue des Bois.
M. et Mme Antoine VAROQUEAUX au 2bis, rue de Vivaïse.
Mme Laurie-Anne BONAVITA au 14, rue de la Verdure.
Mme Sabrina MENNECART DELVILLE au 4, Résidence Valencay.
M. et Mme Patrice COLAS au 15, rue de Fourdrain.
M. Kévin DARRET et Mme Julie ALLIAUME au 2, rue du Mail

**La commune
souhaite la
bienvenue
aux nouveaux
Covéronnais et
Covéronnaises !**

Conformément à l'article 6 de la délibération du 24 juin 2004 de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données personnelles présentées en pages 11 et 12 sont publiées après accord des intéressés.

Retour en images sur 2018-2019

SPORT & LOISIRS



Cyclo-cross 1

En partenariat avec le Foyer Culturel, l'Entente Cycliste de la Vallée de l'Aisne organisait à Couvron le dimanche 30 décembre 2018 plusieurs courses cyclo ouvertes aux licenciés mais également aux plus novices. La manifestation a attiré de nombreux sportifs de tous âges aux abords du tennis couvert.

Zumba Halloween 2

Goûter déguisé pour nos jeunes adeptes de la zumba, tous plus horribles les uns que les autres, en compagnie de leur dynamique professeur Audrey.

3^e édition du Couv'Run 3

Le Foyer Culturel proposait le samedi 13 avril 2019 sa 3^e édition du Couv'Run. Près de 240 coureurs ont répondu à l'invitation bravant le froid mais sous un beau soleil. Cette année, le traditionnel 10 km était couplé avec un trail de 20 km regroupant 81 athlètes qui se sont élancés vers Versigny et Monceau-les-Leups. La course de 10km a été remportée par Antoine Martiak, suivi d'Alexandre Godart et Rémi Fontaine pour les hommes, Bernadette Cacheux, Vanessa Lefèvre et Florence Bocahut pour les femmes. Le trail de 20 km a vu Jérôme Noizier, Laurent Richard et Nicolas Choque remporter le podium masculin, et Claire Martiak, Céline Simon et Marion Fetet remporter le podium féminin.



Pétanque 1

35 équipes participaient au concours de pétanque organisé par le Foyer Culturel le mercredi 1^{er} mai 2019.

Randonnée 2

Le dimanche 5 mai 2019, 52 randonneurs s'étaient donné rendez-vous au petit matin devant le tennis couvert, point de départ des deux parcours de 5.5 km et 9 km. La balade s'est déroulée dans les bois en direction de Monceau-les Leups.

Volley-Ball 3

Tous les vendredis soirs, les volleyeuses et volleyeurs se retrouvent au tennis couvert, de 19h à 21h. Bonne humeur garantie pour le dernier set !

Zumba et Fitness 4

Le Foyer culturel propose des cours de fitness et Zumba (adultes et enfants) tous les lundis et mercredis. La première séance d'essai est gratuite alors n'hésitez plus !



Boxe Thaï 5

Le Warrior boxing 02 propose depuis deux ans à Couvron la pratique de cet art martial également appelé Muay Thaï. Les cours se déroulent au Foyer Rural ou au tennis couvert selon la saison. Plusieurs manifestations sont organisées tout au long de l'année : cross'training, arbre de Noël, remise de diplômes... sans oublier les compétitions !

COMMÉMORATIONS & CÉLÉBRATIONS



Commémoration de la libération de Couvron 1

Retrouvez plus d'informations sur cette manifestation en page 28.

Cérémonie du 11 novembre 2

Le 11 novembre 2018 marquait le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre 1914-1918. De nombreux covéronnais sont venus rendre hommage aux Poilus tombés pour la patrie.

Vœux au personnel communal 3

Madame le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux ont reçu les employés communaux le 14 décembre 2018, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel.

Cérémonie des vœux 4

La cérémonie des vœux du Maire à ses concitoyens a réuni vendredi 4 janvier 2019 une foule nombreuse au sein du foyer rural. Jean-Luc Guittard, agent de maîtrise, et Sylvie De Bock, adjoint technique principal de 2^{ème} classe, ont tous deux reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, pour 30 années de service.



Cérémonie de Citoyenneté ¹

Au cours d'une cérémonie officielle organisée le samedi 30 mars 2019, Madame le Maire et ses adjoints ont reçu plusieurs jeunes de la commune à l'occasion de leur première inscription sur les listes électorales. Après avoir rappelé l'histoire du droit de vote dans notre pays, elle a procédé à la remise du livret du citoyen qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques.

Cérémonie de l'ARVAG ²

L'Association des Retraités, Veuves et Amis de la Gendarmerie de l'Aisne a organisé le samedi 6 avril 2019 son assemblée générale, qui s'est clôturée par un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Inauguration du musée Franco-Américain ³

Bernard Croza, Président de l'Association franco-américaine de l'Aisne a inauguré le dimanche 25 novembre 2018 un petit musée dédié à l'ex-base de l'OTAN, en présence de plusieurs élus locaux et du Colonel Eddie Rosier qui a servi sur la base de Laon-Couvron.

Cérémonie du 8 mai ⁴ Revue annuelle de la Gendarmerie ⁵

Le 18 janvier 2019 se tenait à Couvron l'inspection annoncée de la communauté de brigade de la gendarmerie de Laon, au cours de laquelle a été présenté aux élus le bilan de l'année 2018.

FESTIVITÉS & SORTIES



Sortie à Bellewaerde 1

60 personnes étaient du voyage le mardi 26 août 2018 pour rejoindre le parc d'attraction Bellewaerde en Belgique.

Escapade parisienne 2

Dimanche 16 septembre 2018, 55 personnes écoutaient avec attention les commentaires du guide, Richard Lambert, lors de la visite pédestre des plus beaux quartiers de Paris. L'après-midi libre a permis à certains de flâner ou à d'autres de faire du shopping !

Soirée du Beaujolais nouveau 3

L'arrivée du Beaujolais nouveau est toujours l'occasion de partager un moment festif et convivial autour d'un buffet campagnard et d'un verre de vin (à consommer avec modération !). Pour l'occasion, le groupe Julien Tellier'Band proposait des reprises rock/disco/funk, histoire de mettre l'ambiance avant la soirée dansante !

Concert de la Chant'Aisne 4

Les mélomanes ont su apprécier la qualité du concert de la chorale Chant'Aisne donné le 29 mars 2019 au foyer rural.



Sortie à Nausicaa 1

65 personnes étaient du voyage le jeudi 30 mai 2019 pour rejoindre Nausicaa, le plus grand aquarium d'Europe à Boulogne-sur-Mer.

Brocante 2

Dimanche 2 juin 2019, plus de 300 exposants et un nombre important de visiteurs se sont adonnés aux joies de la chine, sous un soleil de plomb.

Soirée du 14 juillet 3

Le samedi 13 juillet 2019, une centaine de personnes était réunie au tennis couvert pour la soirée du 14 juillet, organisée conjointement par le Foyer Culturel et la commune. Autour d'un cochon grillé à la plancha, les participants ont bougé au rythme du son des platines du DJ, jusqu'au bout de la nuit !



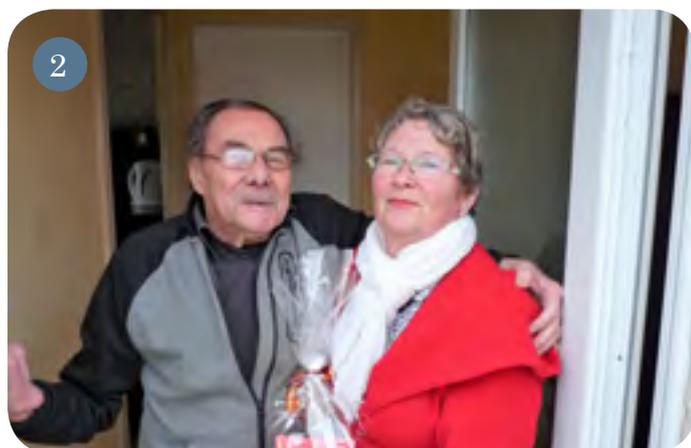
Fête communale 4

Événement attendu par tous, petits et grands, la fête communale 2019 s'est tenue du 14 au 17 juin place du Quartier Mangin.

De nombreuses animations étaient au programme. Outre les attractions foraines, les enfants pouvaient profiter le samedi du stand de maquillage, le dimanche de la visite surprise d'une mascotte, et le lundi d'un goûter offert par les forains. Les plus grands n'étaient pas en reste avec de nombreuses animations : concours de pétanque, concert du duo David et Sandra suivi du feu d'artifice le samedi soir, apéritif musical le dimanche avec notamment le sosie de Renaud et le jeune chanteur local Alexis qui a su s'accompagner de « Claudettes » aux couleurs locales ! A l'année prochaine !



SOLIDARITÉ



Repas de l'amitié 1

Plus de 80 covéronnais ont répondu à l'invitation du C.C.A.S le dimanche 2 décembre 2018. Autour d'une table joliment dressée, ils ont pu déguster le « ch'ti menu » : carbonnade flamande, bière, fromages et tarte au sucre... Un délice !

Colis de Noël 2

Le vendredi 21 décembre 2018, les bénévoles du C.C.A.S ont rendu visite aux plus de 70 ans pour leur remettre le colis de Noël composé d'une bouteille de Champagne et d'un ballotin de chocolats. Une visite très appréciée pour les plus isolés d'entre-nous.

Repas du club de l'amitié 3

Le club de l'amitié se réunit tous les jeudis après-midis en semaines impaires à l'Espace petite enfance. Le 14 février 2019, le Foyer Culturel organisait le repas annuel du club, pour le plus grand plaisir des habitués !

ENFANCE & JEUNESSE



Bourse aux jouets et articles de puériculture 1

L'association Les Petits Écoliers organisait le dimanche 11 novembre 2018 sa traditionnelle bourse aux jouets et articles de puériculture au tennis couvert. Les bénéfices ont permis de financer différents projets et investissements à l'école. A la rentrée 2018, les enfants ont ainsi découvert les marelles thermocollées dans la cour de l'école. Ils ont profité du toboggan gonflable et trampoline géant gratuit à la kermesse.

Spectacle « Le Voyage de Reinette » 2

« Reinette - petite pomme cueillie dans l'arbre - devient, par la magie d'une comptine, une vraie enfant... curieuse, farceuse, aventureuse ! Emportée par le vent, elle explore le monde des couleurs, des sonorités, des sensations et grandit au fil de ses découvertes ». Spectacle proposé par la Communauté de Communes du Pays de la Serre le mardi 4 décembre 2018, à destination des enfants jusqu'à 3 ans. Un moment de douceur partagé par de nombreux enfants en compagnie de leurs parents ou leurs nounous !

Arbre de Noël 3

Il régnait une certaine effervescence le 15 décembre 2018, à l'occasion de l'arbre de Noël organisé par la municipalité au foyer rural ! Durant près d'une heure, le public venu nombreux s'est émerveillé devant la comédie musicale « bébé clown chez les pirates ». Après l'incontournable « petit papa Noël » chanté à l'unisson, le moment tant attendu de la distribution de cadeaux a clôturé cette belle matinée.



Chasse aux œufs ¹

Par un beau soleil de printemps, 80 bambins se sont amusés à récolter les œufs en chocolat cachés dans le petit bois derrière le tennis couvert. Les bénévoles du Foyer Culturel avaient pris soin de conserver quelques ballotins pour les plus malchanceux !

Remise de dictionnaires aux élèves de CM2 ²

Le 20 juin 2019, Madame le Maire et ses adjoints ont félicité les élèves de CM2 pour leur passage en sixième. Afin de les aider à franchir cette étape importante, la municipalité a offert à chacun d'entre-eux un dictionnaire illustré.

En haut de gauche à droite : Ezra ATCHA-VIEVILLE - Lancelot MANIAK - Louna LEFEVRE - Louane DETAILLE - Colleen LOUIS-LANDA - Sandra SYOZ - Lindsay ESNAULT-HURTEBIZE - Mélina MAYEUR - Dylan CORDEL - Yolass CAUET - Maël THERY. *En bas de gauche à droite* : Louis COMPAIN - Jade AURIBAUT - Louis GUIARD-VAN LAETHEM - Achille ROGNIER - Pierre BERTIN. *Enseignante* : Mme Carine MARIVAT.



Sortie au Marais d'Isle ¹

Situés à 12 km des sources de la Somme, en plein cœur de Saint-Quentin, les Marais d'Isle représentent une véritable oasis marquée d'une flore et une faune exceptionnelles ! C'est cet environnement préservé que les petits élèves de classe maternelle ont pu découvrir le 1^{er} juillet 2019, à l'occasion d'une sortie à la journée.

Tournoi d'échecs ²

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à un tournoi d'échecs le mardi 25 juin 2019 à Laon.

Kermesse ³

La kermesse de l'association Les Petits Écoliers s'est tenue au stade le samedi 22 juin 2019. Au programme : danses, chants, grillades, jeux, et fous rires garantis ! Les enfants ont profité du toboggan gonflable et du trampoline géant installés gratuitement par l'association.



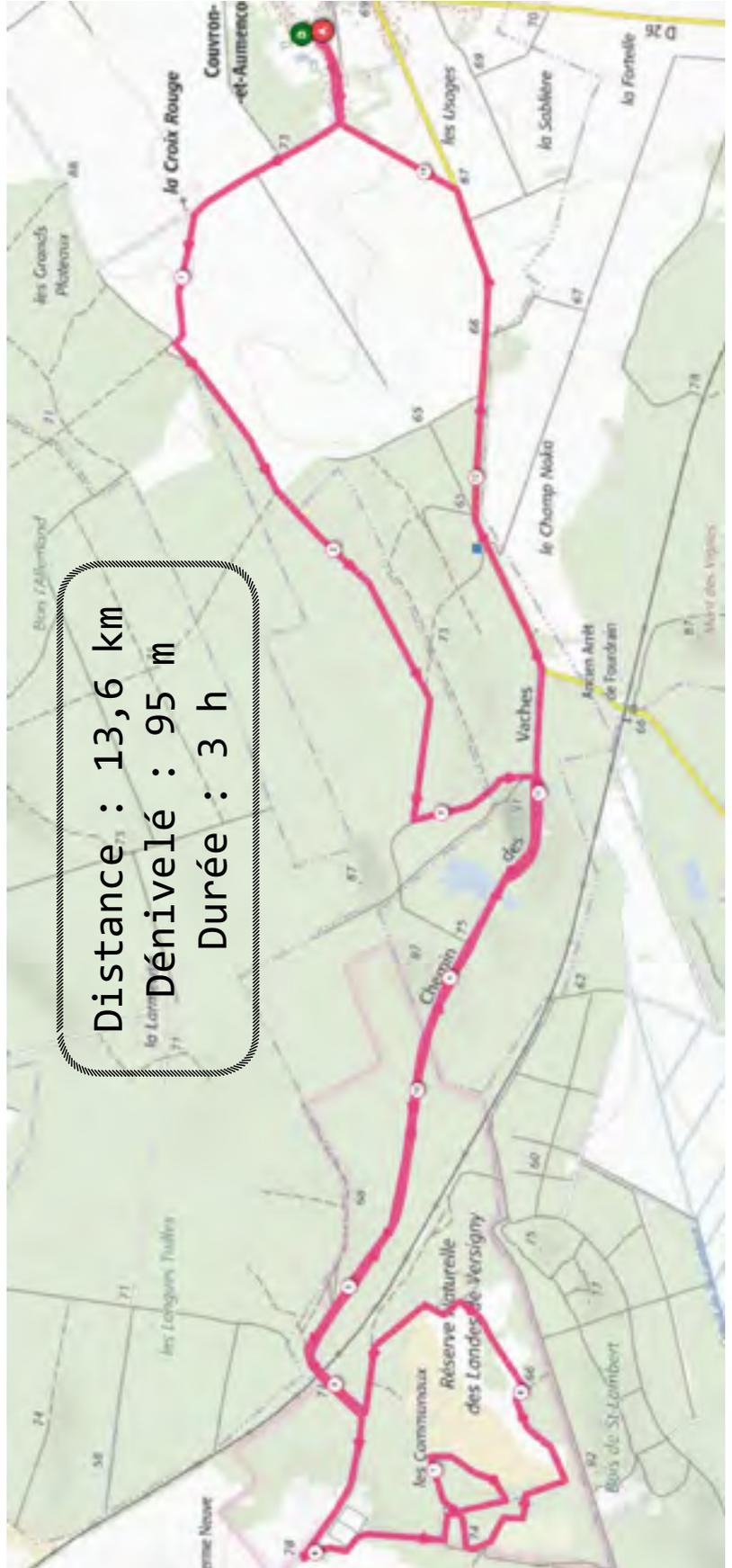
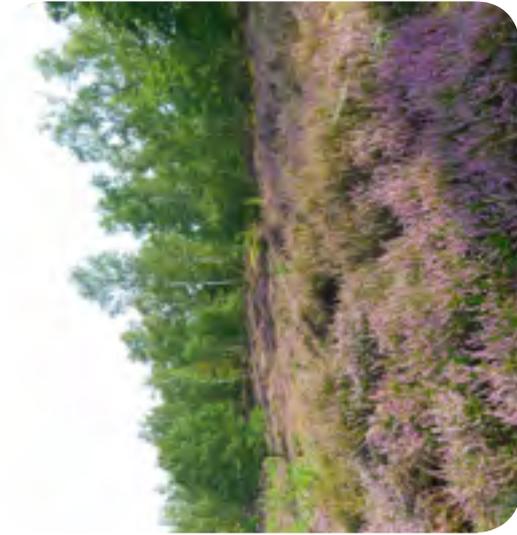
Idées de balades à Couvron

LES LANDES DE VERSIGNY

Téléchargez le parcours : <https://www.openrunner.com/r/10176233>

A seulement 6 km de Couvron, se cache une réserve naturelle nationale : les landes de Versigny.

Après avoir emprunté le chemin des vaches, vous arriverez sur le site. Suivez les parcours du Grand et Petit Zouzou en découvrant les multiples espèces de végétaux.

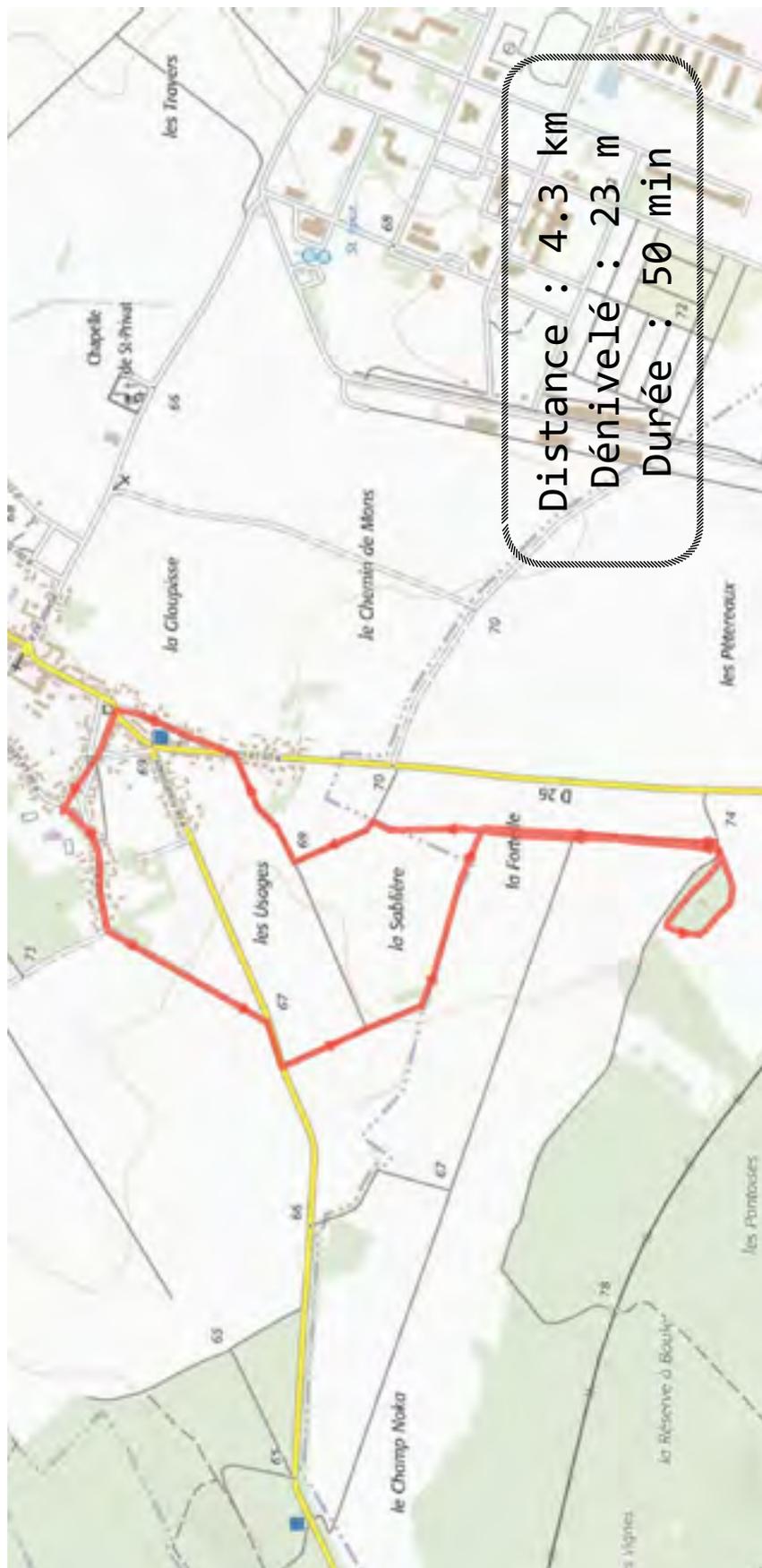


LE PETIT BOIS

Téléchargez le parcours : <https://www.openrunner.com/r/10176272>

Une balade idéale pour toute la famille qui vous emmènera dans les chemins de la sablière et fera le tour du « petit bois » le long de la route de Crépy.

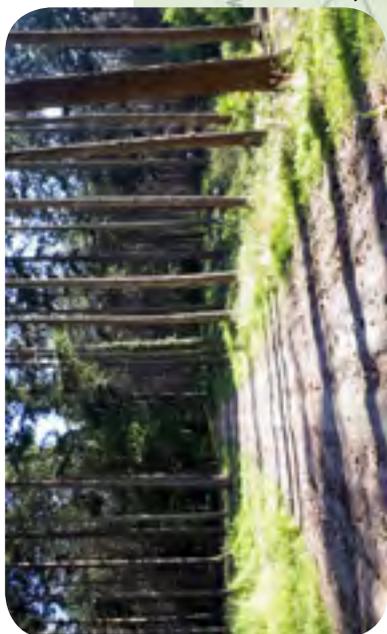
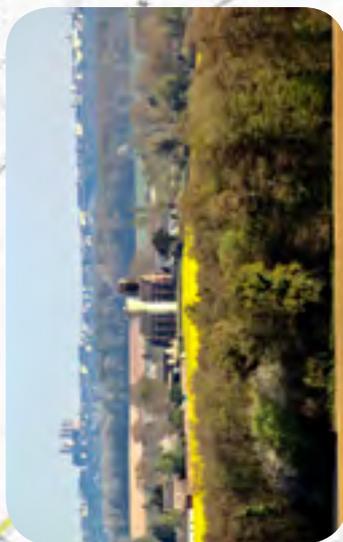
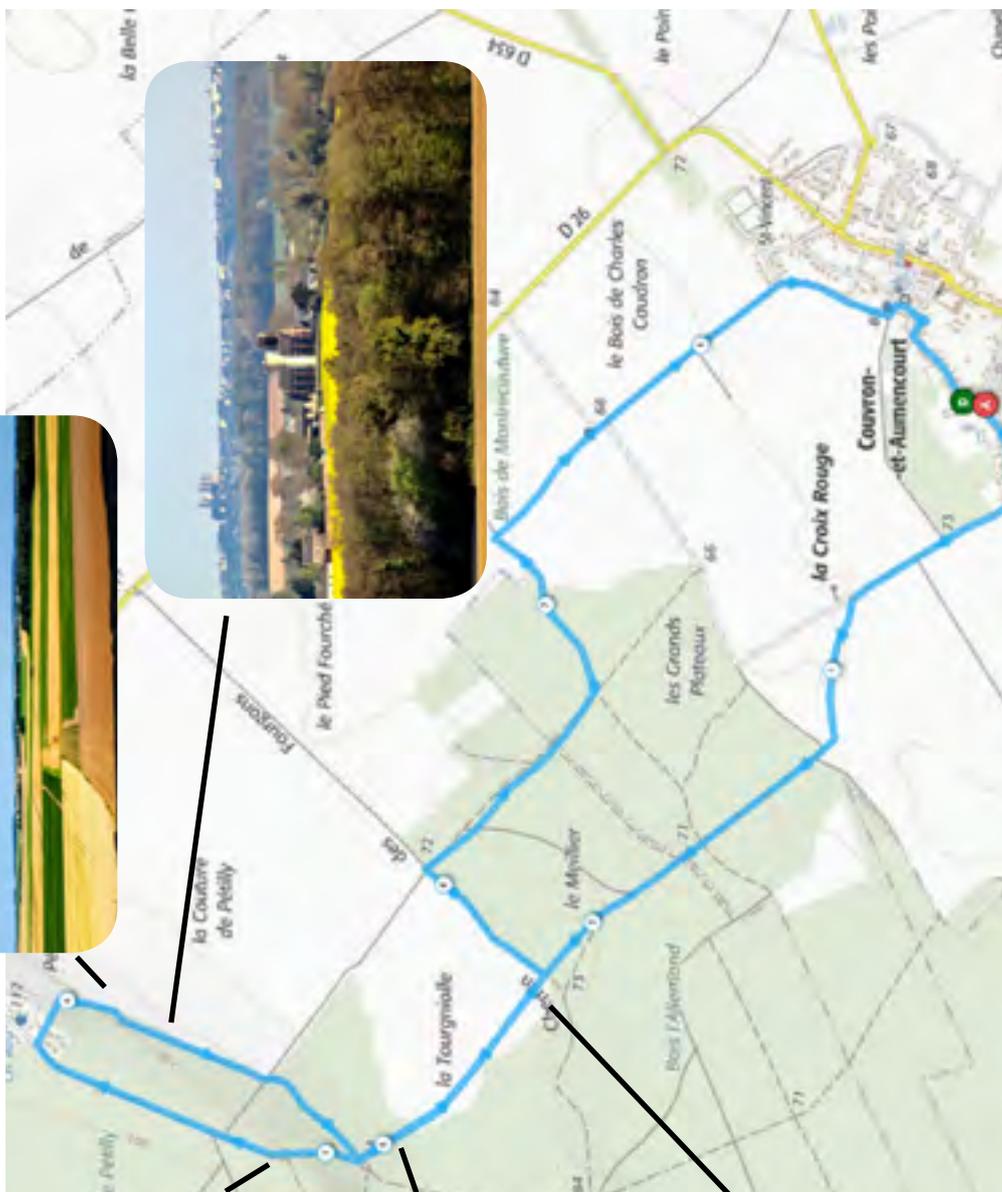
Au bout de la rue des Bois, prendre le chemin qui rejoint la route départementale ornée d'arbres en direction de Fourdrain. Après avoir effectué une centaine de mètres sur la route, prenez le chemin à gauche. Suivre ensuite le chemin enherbé jusqu'au Petit Bois.



DE COUVRON À MONCEAU-LÈS-LEUPS

Téléchargez le parcours : <https://www.openrunner.com/r/10176166>

Une balade dans les bois qui vous conduira sur les chemins bordés de sapins à Monceau-lès-Leups. Vous y trouverez une vue imprenable sur l'église de Couvron et la cathédrale de Laon côte à côte.

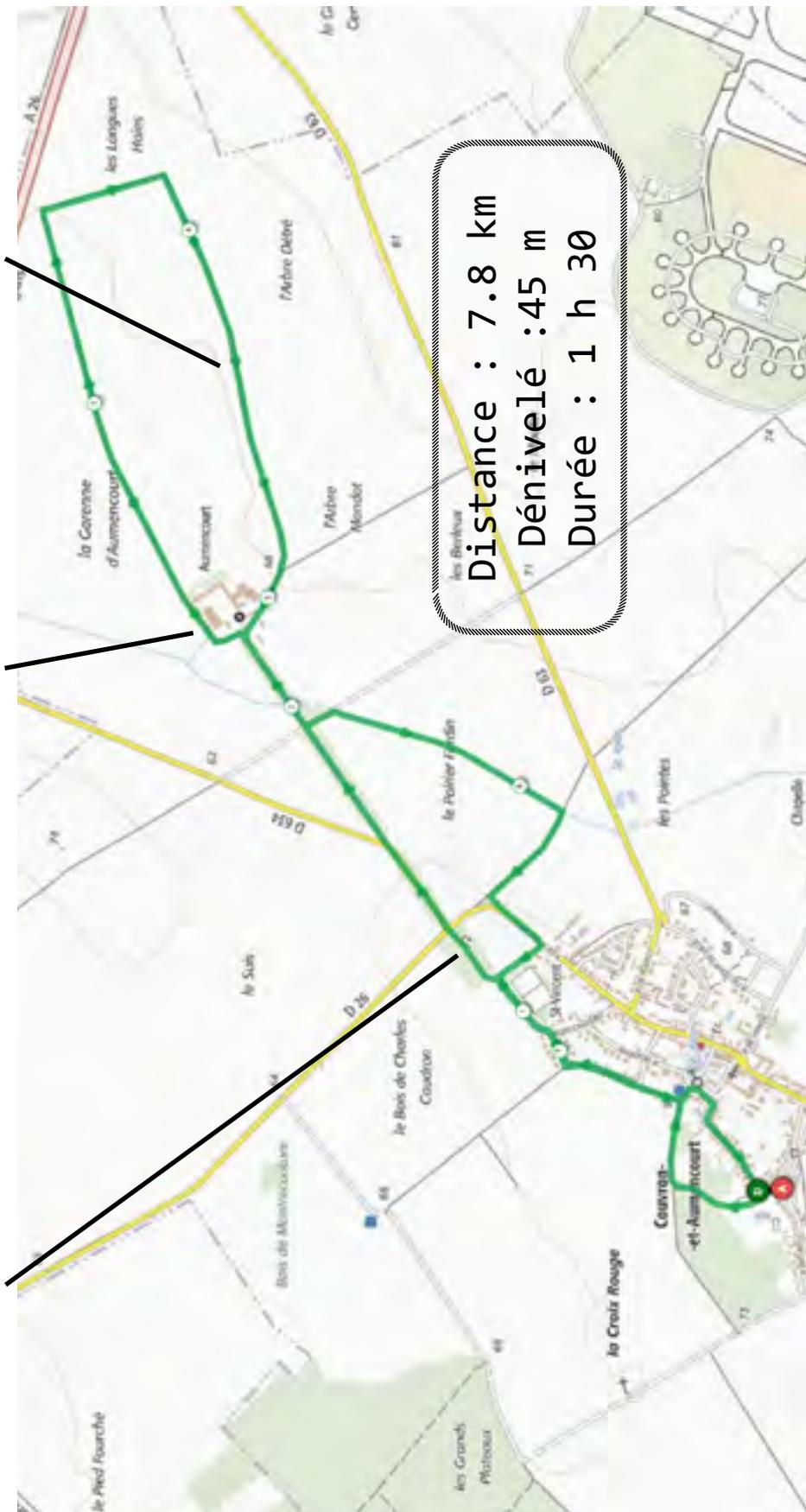
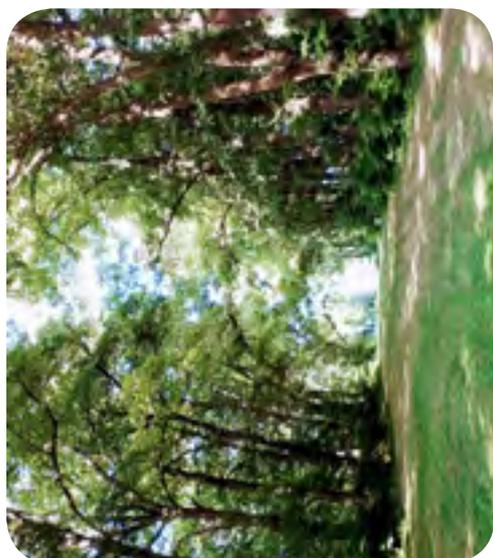


Distance : 8.8 km
Dénivelé : 90 m
Durée : 2 h

LE TOUR D'AUMENCOURT

Téléchargez le parcours : <https://www.openrunner.com/r/10176287>

Un parcours autour de la ferme d'Aumencourt constitué de routes et chemins au milieu des champs. Idéal pour une balade VTT avec les enfants ou pour y promener son chien.



Centenaire de la Libération

Le week-end du 13 octobre 2018, Couvron commémorait le centenaire de la libération du village, peu avant l'armistice du 11 novembre, reprenant ainsi le flambeau de l'initiative portée par Lucien DOCTRINAL. La commune souhaite à travers cet article lui rendre un dernier hommage.



Conférence et exposition 1

Devant plus de 50 personnes, Marcel VIVES a retracé, images à l'appui, la carrière du Lieutenant-Colonel Henri Chépy et a rendu hommage aux Couvronnais Morts pour la France. Un travail de recherche historique fouillé qui a permis de livrer un discours enrichissant sur la vie à Couvron pendant l'occupation ainsi que la libération du village.

Retrouvez l'intégralité de la conférence sur notre site Internet www.couvron.fr rubrique « vie locale » puis « histoire de la commune ».

Cérémonie hommage et remise de décoration 2

En présence des conseillers municipaux, d'élus locaux et de nombreux portes-drapeaux, Madame le Maire a dévoilé une plaque commémorative en hommage au Lieutenant-Colonel Henri Chépy.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

**UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ**



LE SAVIEZ-VOUS ?

* Article 54 du
Règlement Européen
Écologique/Type
BPM et par la circulaire
du 16/01/1973.
Cette interdiction est
appliquée dans
le calendrier de 18/11/2011

DÉCHETS VISÉS :
tondes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

**PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.**

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie



La Fête des Voisins à Couvron

Le 24 mai 2019 marquait la 20^{ème} édition de la fête des voisins, la première avait eu lieu en 1999.

A Couvron, diverses formules ont vu le jour et ont évolué d'année en année. Voici l'exemple de « La rue du Château » de cette année 2019. C'est Amélie qui a eu l'initiative, elle s'est inspirée du site internet dédié (www.lafetedesvoisins.fr) et a lancé les invitations à tous les habitants de la rue.

Les voisins de 11 maisons étaient présents, les autres se sont excusés. Très vite tout le monde a fait la connaissance des autres, « très vite on avait l'impression de se connaître » nous dit l'organisatrice ; « l'ambiance était très sympa » ajoute-t-elle et « c'était amusant de voir arriver les uns et les autres avec leur glacière ou leur panier [...] Tout s'est passé dans la bonne humeur ».

Dans les jours qui ont suivi, tout le monde disait bonjour à tout le monde... Des liens se sont créés et vont favoriser la solidarité, voire l'entraide et l'envie de se revoir dans des moments festifs. « On le fera de nouveau l'an prochain, en améliorant, par exemple avec une demande de prolongation de l'éclairage public au-delà de 23 heures. »



Rue du Château



Rue Jean Richepin

Le groupe de la place du Quartier Mangin organise la fête des voisins depuis plusieurs années. Après s'être installés dans la rue, ils ont opté pour se rencontrer chez l'un une année, puis chez l'autre l'année suivante, à tour de rôle. D'autres initiatives se sont déroulées rue de la gare et rue Jean Richepin.

Tous les organisateurs sont ici cordialement remerciés !



Rue de la Gare



Les reconnaissez-vous ?



Photo datée de 1983. Classe de Marie-Claire VIVES. De haut en bas et de gauche à droite :
Carole BLONDELLE - Alice COUSIN - Stéphane DUVAL - Isabelle OLZESKI - Sarah LEBLOND - Sabine
SEBESTYEN - Marc BLONDELLE - Yannick KUSWIK - Thierry POUILLAUDE ;
Séverine STRACZEK - Edwige LIEBERT - Roselyne COUSIN - Frédéric BROSSIER - Bruno FRANCE - Denis
GORET - Xavier LALEU ;
Laurent PARMENTIER - Yves DORIER - Daniel OLZESKI - Jean-Christophe ROHART - Stéphane ABLAIN -
Carole LIEDORP - Sabine CRISPOLTI.

Votre agenda

La commune, la communauté de communes et les associations Covéronnaises vous ont concocté le programme suivant pour les mois à venir...

Septembre

| | |
|-------------|--|
| Jeudi 12 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |
| Vendredi 13 | Ludothèque - <i>Communauté de Communes</i> |
| Dimanche 15 | Sortie à Bruxelles - <i>Foyer Culturel</i> |
| Jeudi 19 | Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - <i>Communauté de Communes</i> |
| Jeudi 26 | Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - <i>Communauté de Communes</i> |
| Jeudi 26 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |

Octobre

| | |
|-------------|--|
| Jeudi 10 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |
| Vendredi 11 | Ludothèque - <i>Communauté de Communes</i> |
| Jeudi 17 | Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - <i>Communauté de Communes</i> |
| Jeudi 24 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |

Novembre

| | |
|------------|--|
| Jeudi 7 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |
| Vendredi 8 | Ludothèque - <i>Communauté de Communes</i> |
| Lundi 11 | Cérémonie de l'armistice - <i>Municipalité</i> |
| Jeudi 21 | Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - <i>Communauté de Communes</i> |
| Jeudi 21 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |
| Samedi 23 | Soirée Beaujolais - <i>Foyer Culturel</i> |
| Jeudi 28 | Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - <i>Communauté de Communes</i> |

Décembre

| | |
|-------------|--|
| Jeudi 5 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |
| Vendredi 13 | Ludothèque - <i>Communauté de Communes</i> |
| Samedi 14 | Arbre de Noël - <i>Municipalité</i> |
| Jeudi 19 | Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - <i>Communauté de Communes</i> |
| Jeudi 19 | Goûter de l'amitié - <i>Foyer Culturel</i> |

Du sport pour tous !

Fitness adultes (*Foyer Culturel*)

Lundi - 18h à 19h - Foyer rural

Ping-pong (*Foyer Culturel*)

Lundi - 19h à 20h30 - Foyer rural

Boxe Thaï adultes (*Warrior Boxing 02*)

Lundi et mercredi - 19h30 à 21h - Tennis ou Foyer rural selon la saison

Zumba enfants (*Foyer Culturel*)

Mercredi - 10h à 11h - Foyer rural

Zumba adultes (*Foyer Culturel*)

Mercredi - 9h à 10h - Foyer rural

Boxe Thaï enfants (*Warrior Boxing 02*)

Mercredi - 18h30 à 19h30 - Tennis ou Foyer rural selon la saison

Volley-ball (*Foyer Culturel*)

Vendredi - 19h à 21h - Tennis

Footing « Couv'Run » (*Foyer Culturel*)

Calendrier des sorties disponible sur la page Facebook du Foyer Culturel

Tennis (*Foyer Culturel*)

En accès libre sur inscription préalable

Foyer Culturel : 06.31.56.64.78

Warrior Boxing 02 : 06.73.22.80.89